



Octobre 2017

BULLETIN MUNICIPAL N° 26

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.fr

- ÉCOLE

Nous avons eu la très désagréable surprise de recevoir, le lendemain de la rentrée scolaire, un courrier de l'Académie de Grenoble nous informant du retrait d'un emploi à l'école primaire correspondant à la fermeture de la 2^{ème} classe **pour l'année scolaire 2017-2018**. Il nous est précisé qu'il s'agit d'une **mesure provisoire** qui sera réétudiée en février 2018.

Les efforts fournis par la Municipalité, il y a 3 ans, pour obtenir la création d'une 2^{ème} classe malgré des locaux mal adaptés, puis dès novembre 2016, pour accueillir les élèves dans des conditions exemplaires par la construction d'une école moderne, ne sont pas récompensés.

Cette fermeture de classe est la conséquence d'une baisse sensible de l'effectif due, à la fois au départ de 6 élèves au collège, mais aussi à l'inscription dans des écoles primaires de communes voisines d'enfants pourtant domiciliés à Saint-Thomé.

Dans ce contexte, les enfants étant accueillis à partir de 3 ans, nous avons décidé d'adjoindre au Directeur d'école en charge de cette classe unique, une employée communale à mi-temps, Magalie, également responsable du service de la cantine et de la garderie du soir.

Afin de répondre au mieux à la demande de l'Education Nationale pour obtenir la réouverture de notre 2^{ème} classe, il est possible d'inscrire dès maintenant et avant le 28 février 2018, les enfants nés en 2015 et avant.

Que les parents des élèves et anciens élèves, qui ont prouvé leur attachement à l'école communale, soient ici remerciés pour leurs manifestations de soutien.

- PERSONNEL COMMUNAL

Par convention avec la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, Monsieur Johnny BARRAUD, employé communal, travaille depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 31 mars 2018 pour répondre à un besoin ponctuel aux services techniques situés à LE TEIL.

- RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs installés sur la commune qui ne figurent pas sur la liste électorale et qui souhaitent leur inscription doivent se présenter en Mairie avant le 30 décembre 2017 avec un justificatif d'identité et de domicile.

- ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique débuté en 2013, la seconde et dernière tranche concernant le Chemin de la Rivière, est en cours de réalisation sur 200 m. environ et prendra fin début 2018 pour un coût global HT de 90 000 € subventionné à 66 %.

- RÉNOVER SON LOGEMENT

Propriétaires occupants et bailleurs, vous envisagez de rénover un logement ? Vous souhaitez améliorer le confort, faire des économies d'énergie, chauffer à un coût raisonnable, adapter le logement à la perte d'autonomie... Des aides financières de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron sont possibles. Pour tout renseignement et constitution d'un dossier de demande de subvention, contacter notre partenaire, l'association SOLIHA au 09 84 27 89 10 ou à la permanence de la Maison de l'Habitat au 69, rue de la République à LE TEIL. Plus d'informations sur www.ardeche.soliha.fr

- DON A LA COMMUNE

Nous remercions vivement Monsieur Laurent REVERDY qui a offert à la Commune 5 cadres de vues aériennes du village.

- ADRESSAGE POSTAL

Le secrétariat de mairie tient à disposition les plaques de numérotation pour les habitants qui ne les ont pas encore réclamées ou qui auraient été oubliés.

Attention, sans préavis, la Poste peut décider de ne plus distribuer le courrier en l'absence de numéro apposé sur la boîte aux lettres ou sur la porte d'entrée.

- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement à 11 heures devant la Mairie pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

- OPÉRATION BRIOCHES 2017

Les bénévoles dévoués à l'opération « Brioches », au profit de l'ADAPEI, remercient les donateurs pour leur accueil et leur générosité qui ont permis de recueillir la somme de 516,10 €.

- MÉDAILLE D'OR

Laura BARRET, jeune concitoyenne de 17 ans, élève du centre équestre LES PONEYS DE CHASTELLUS, a obtenu la médaille d'or dans la discipline du Paddock Polo catégorie Club Open 3 aux championnats de France d'équitation 2017. La Municipalité lui adresse toutes ses félicitations et encouragements pour les compétitions futures.

- ASSOCIATIONS

COMITE DES LOISIRS :

L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 31 octobre à 19 h à la salle des fêtes : Le Comité recherche des membres actifs, sérieux et motivés pour reprendre cette association. En effet, tous les membres du Bureau se retirent en cette fin de saison. En l'absence de volontaires, l'association serait dissoute.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, UNRPA :

Samedi 4 novembre : concours de belote à 14 h à la salle des fêtes

Samedi 2 décembre : loto à 14 h à la salle des fêtes

- REPAS DES AINÉS

Les personnes domiciliées sur la commune, âgées de **63 ans** et plus (nées en 1954 et avant) et leurs conjoints vont recevoir une invitation pour le repas annuel de fin d'année offert par le CCAS.

Il sera servi par un traiteur le **samedi 9 décembre** à 12 heures à la salle des fêtes de la commune.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 15 novembre, merci de le signaler en mairie. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 24 novembre.

- ÉTAT CIVIL

Nous avons eu le plaisir de célébrer le 04 août dernier le mariage de Charlotte DE REVIÈRE et de Hermann BEAUGRAND domiciliés Chemin de la Rivière à qui nous renouvelons nos vœux de bonheur.

Nous avons enregistré la naissance de Lyam ANNETTE le 30 septembre au foyer de Ludovic ANNETTE et de Marjorie REY domiciliés Route de Viviers. Félicitations aux heureux parents.

- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 27 octobre au vendredi 03 novembre inclus. Une permanence sera assurée de 10 h à 12 h le lundi 30 octobre et le vendredi 03 novembre.

En cas d'urgence, contacter le Maire au 06 98 12 58 21 ou le 1^{er} Adjoint au 06 62 59 80 45 ou laisser un message sur le répondeur téléphonique au 04 75 52 74 89.

Rappel de l'adresse Internet : mairie@saint-thome.fr